



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E59628

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2023

ÉDITÉ LE 18/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/1984
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/02/1984
40 000

Raison sociale : DELPORTE DELABRE

ROUTE NATIONALE
62161 DUISANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS

Téléphone : 03 21 07 56 78

Fax :

Siret : 329 095 244 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 27617

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78635637

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78635637

Portable :

Site Internet : www.sasdelporte.fr

E-mail : contact@sasdelporte.com

Responsabilité légale :

DELABRE ARTHUR PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	14/12/2022
o Isolation des combles perdus	14/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.